



Module de spécialisation

DANSE-THÉRAPIE ET HANDICAP MOTEUR

Danser avec le corps tel qu'il est : connaître, adapter, accompagner

Formation de 6 heures en visio · 1 journée - Mai 2027



Le mouvement ne se réduit pas à l'amplitude du geste. Un regard, un souffle, une voix, un micro-mouvement peuvent devenir danse. Ce module aide à construire des ateliers où chacun danse avec le corps qui est le sien.

UNE SUITE NATURELLE DE « LA VOIX DU CORPS »

Ce module prolonge les fondamentaux acquis dans le Module 1 (cadre, posture, lecture des corps, conduite d'atelier) et, pour ceux qui les ont suivis, les acquis du Module 2 et le travail vocal du Module 3. Suivre l'ensemble du parcours est fortement conseillé. Il les applique à un public précis, avec des outils directement transposables sur le terrain.

OBJECTIFS

- Connaître les principales situations du **handicap moteur** et leurs répercussions : paralysie cérébrale, AVC et lésions cérébrales, lésions médullaires, sclérose en plaques, Parkinson, maladies neuromusculaires, amputations ;
- Comprendre le **vécu corporel** : image du corps, fatigabilité, douleur, dépendance, regard des autres ;
- **Adapter le dispositif** : danser assis, au sol, en fauteuil ; sécurité, installations et transferts ;
- Partir du **mouvement disponible** : micro-mouvements, souffle, regard, voix, mouvement imaginé ;
- **Penser** l'atelier en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens).

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS

Professionnels du soin, de l'éducation et de l'accompagnement (infirmiers, psychomotriciens, psychologues, éducateurs, art-thérapeutes...) et enseignants de danse et de techniques corporelles.

Prérequis :

Avoir réalisé **obligatoirement** le Module 1 - Initiation de la formation courte "Danse Thérapie : la voix du corps". Il est **fortement conseillé** d'avoir également suivi les Modules 2 et 3.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée totale : 6h de formation dispensées sur 1 journée

Dates : 18 mai 2027

Horaires : de 9h à 13h et de 14h à 16h

Lieu de la formation : en visioconférences

Les stagiaires ont la possibilité de suivre les cours en visio depuis l'Université, dans des locaux mis à leur disposition.

Nombre de stagiaires : de 7 à 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un minimum de 7 inscrits.

PROGRAMME

Séance 1 • Connaître ces publics (3h)

- Panorama des handicaps moteurs : congénitaux, acquis, évolutifs
- Fatigabilité, douleur, spasticité, troubles associés
- Image du corps et estime de soi après une lésion
- Dépendance, aide humaine et place du désir de bouger
- Repères de sécurité et contre-indications
- Travailler avec l'équipe soignante

Séance 2 • Adapter la danse-thérapie (3h)

- Danser assis et en fauteuil : explorer l'espace autrement
- Le mouvement disponible : souffle, regard, extrémités, voix
- Le duo et le toucher : soutenir, guider, accompagner
- La voix comme mouvement : souffle et vibration
- Groupes mixtes et danse inclusive
- Expérimentation guidée sur chaise et études de cas

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, vous saurez :

- Évaluer les possibilités motrices, la fatigabilité et les précautions de sécurité d'une personne ;
- Construire une séance de danse assise, au sol ou en fauteuil ;
- Faire émerger le mouvement à partir du souffle, du regard, de la voix ou d'un geste minimal ;
- Accompagner le rapport à l'image du corps après une lésion ou dans une maladie évolutive ;
- Animer un groupe mixte où personnes valides et en situation de handicap dansent ensemble.



Module de spécialisation

DANSE-THÉRAPIE ET HANDICAP MOTEUR

Danser avec le corps tel qu'il est : connaître, adapter, accompagner

Formation de 6 heures en visio · 1 journée - Mai 2027



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cliniques
- Courtes pratiques corporelles et vocales guidées, adaptées à la visio
- Analyse de situations apportées par les participants
- Remise d'un support écrit

Matériel : une chaise stable sans accoudoirs, un espace dégagé, une tenue souple, une caméra permettant d'être vu en mouvement.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation est validée par une attestation de formation éditée par le Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage de l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Diane JEAN

Responsable pédagogique de la formation.

Danse-thérapeute, Voix-thérapeute, Art-thérapeute, Sonothérapeute.

Responsable pédagogique de la formation "Danse thérapie : la voix du corps".

Elle intervient également auprès des établissements d'enseignement artistique, notamment au conservatoire de Sens, pour former les équipes à l'accueil des élèves à besoins particuliers, au repérage des situations de fragilité et à la prévention du harcèlement.

Chorégraphe et danseuse, auteure et chanteuse, elle est professeure de danse contemporaine, de musiques actuelles, de chant et de yoga, et dirige des compagnies professionnelles de danse et de musique. Spécialiste et formatrice des médiations artistiques et corporelles en relation d'aide, elle accompagne depuis de nombreuses années des publics variés : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en souffrance psychique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Se renseigner auprès de stagescourts@univ-tlse2.fr.

L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum d'inscrits.

Date limite de dépôt : [consulter la fiche formation](#)

TARIFS

Année universitaire 2026/2027 : 300€ de l'heure, soit 50€.

Cette formation peut être éligible à une prise en charge par votre OPCO, le FIF PL, ou votre employeur, sous réserve d'acceptation par l'organisme.

DONNÉES STATISTIQUES

Taux de satisfaction non connus à ce jour.

La première session de cette formation aura lieu en 2027.

CONTACTS



Université Toulouse - Jean Jaurès

Service de la formation continue et de l'apprentissage
5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 09



stagescourts@univ-tlse2.fr



www.univ-tlse2.fr/formations-courtes



05 61 50 42 35

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'université Toulouse - Jean Jaurès s'est engagée dans une politique volontariste en matière de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Quel que soit le handicap permanent - moteur, auditif, visuel, troubles du langage, troubles psychologiques, etc. - l'Université Toulouse - Jean Jaurès met en place des aides personnalisées pour permettre de mener au mieux le projet d'études.